

2018



15

Éducation
et science

Neuchâtel 2022

Inadéquation entre la formation et l'emploi

Personnes diplômées du degré tertiaire en 2018

Domaine «éducation et science»

Publications actuelles sur des thèmes apparentés

Presque tous les documents publiés par l'OFS sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Statistique suisse (www.statistique.ch). Pour obtenir des publications imprimées, veuillez passer commande par téléphone (058 463 60 60) ou par e-mail (order@bfs.admin.ch).

De la haute école à la vie active: Résultats des enquêtes auprès des personnes diplômées des hautes écoles suisses en 2014 et en 2018, Neuchâtel 2020, 40 pages, Numéro OFS: 1670-1800

Conditions de formation des candidats aux examens de la formation professionnelle supérieure: Résultats de l'enquête sur la formation professionnelle supérieure 2019, Neuchâtel 2020, 52 pages, Numéro OFS: 1853-1900

Domaine «éducation et science» sur Internet

www.statistique.ch → Trouver des statistiques → 15 –Éducation et science
ou www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science.html

Inadéquation entre la formation et l'emploi

Personnes diplômées du degré tertiaire en 2018

Rédaction Marco Pecoraro, OFS; Petra Koller, OFS; Stefan Rüber, OFS
Éditeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Neuchâtel 2022

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Renseignements: Marco Pecoraro, OFS, tél. 058 484 99 01
Stefan Rüber, OFS, tél. 058 466 79 03

Rédaction: Marco Pecoraro, OFS; Petra Koller, OFS; Stefan Rüber, OFS

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 15 Éducation et science

Langue du texte original: allemand, français

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Mise en page: section DIAM, Prepress/Print

Graphiques: section DIAM, Prepress/Print

En ligne: www.statistique.ch

Imprimés: www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,
order@bfs.admin.ch, tél. 058 463 60 60
Impression réalisée en Suisse

Copyright: OFS, Neuchâtel 2022
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée.

Numéro OFS: 2179-1800

ISBN: 978-3-303-15687-2

Table des matières

L'essentiel en bref	5
Introduction	7
1 Description de la population étudiée et de ses particularités	9
2 Inadéquation entre la formation et l'emploi	11
2.1 Facteurs corrélés à l'inadéquation entre la formation et l'emploi	12
2.1.1 Type de diplôme et domaine de formation	12
2.1.2 Début de l'activité actuelle	14
2.1.3 Conditions sur le marché du travail	16
3 Évaluation des activités exercées inadéquates	17
Annexe	21
A.1 Méthodes et définitions	23
A.1.1 Données	23
A.1.2 Définitions	23
A.1.3 Modèles logistiques	24
A.2 Tableaux d'annexe	25
Bibliographie	30
Abréviations	31

L'essentiel en bref

La présente publication traite de l'inadéquation entre la formation et l'emploi que présentent en Suisse les diplômés de degré tertiaire un an après avoir obtenu leur titre. Il y a inadéquation lorsqu'un diplôme de degré tertiaire n'est pas exigé pour l'activité rémunérée et que cette dernière ne correspond pas aux qualifications professionnelles acquises durant la formation. Cet indicateur permet de cerner le déséquilibre entre offre et demande que le personnel qualifié peut rencontrer à un certain moment de sa carrière professionnelle et de sa formation. Les chapitres qui suivent concernent l'ensemble du domaine tertiaire en Suisse. Ils prennent en compte d'une part, pour ce qui est des hautes écoles, les personnes ayant obtenu un master d'une haute école universitaire (master HEU), un bachelor d'une haute école spécialisée (bachelor HES) ou un diplôme d'enseignement d'une haute école pédagogique (diplôme d'enseignement HEP) et d'autre part, pour ce qui est des formations professionnelles supérieures (FPS), les personnes ayant obtenu un diplôme d'une école supérieure (diplôme ES), un brevet fédéral (BF) ou un diplôme fédéral (DF). Les résultats présentés se fondent sur les enquêtes menées auprès des diplômés ayant obtenu leur titre en 2018.

Seul 1% des diplômés des HEP occupent un poste qui ne correspond pas à leur formation. Ce taux est plus important pour tous les autres titres: il va de 6% pour les masters HEU à 10% pour les BF. Le pourcentage de diplômés occupant un emploi en inadéquation avec leur formation varie en fonction de différents facteurs en lien avec les caractéristiques sociodémographiques, la formation et le marché du travail.

Les domaines «Éducation», «Ingénierie, industries de transformation et construction», «Santé et protection sociale» ainsi que «Services» affichent un risque d'inadéquation inférieur à la moyenne, tandis que ce risque est supérieur à la moyenne pour les domaines «Lettres et arts» ainsi que «Sciences sociales, journalisme et information».

Le moment auquel les diplômés ont commencé à exercer leur activité rémunérée joue également un rôle: pour les masters HEU et les bachelors HES, le risque d'occuper un emploi en inadéquation avec la formation est d'un peu plus de 10 points de pourcentage plus élevé si les diplômés exercent leur activité depuis plus de trois ans que s'ils ont commencé à l'exercer une fois la formation terminée. Il faut toutefois préciser que plus de 80% des détenteurs d'un master HEU ou d'un bachelor HES ont commencé à exercer leur activité rémunérée au moment de l'obtention de leur titre ou après. La plupart des détenteurs d'un BF ou d'un DF, en revanche, l'ont commencée avant de terminer

leur formation et chez ces personnes, on n'observe pas de risque accru d'inadéquation pour celles qui entrent dans une entreprise avant d'avoir obtenu leur titre.

Le taux de postes vacants dans la grande région du lieu de travail joue aussi un rôle important: plus il y a de postes vacants, plus le taux de diplômés de degré tertiaire occupant un emploi en inadéquation avec leur formation est faible. En effet, un plus grand nombre d'offres d'emploi a tendance à améliorer les conditions sur le marché du travail pour les personnes nouvellement diplômées, augmentant leurs chances d'occuper un emploi en adéquation avec leur formation.

Les postes inadéquats sont moins souvent considérés comme des activités à long terme que les postes adéquats. Pour les diplômés des hautes écoles (master HEU et bachelor HES), ils représentent souvent des «jobs occasionnels», alors que dans le cadre des FPS, ils constituent plutôt des occasions de formation supplémentaire ou des emplois intermédiaires susceptibles de favoriser les possibilités de développement ou de promotion dans le parcours professionnel. Les emplois inadéquats s'accompagnent en outre d'une moindre satisfaction: les personnes les occupant se disent en moyenne moins satisfaites que les autres selon divers aspects liés à leur carrière professionnelle (possibilités de promotion, revenu et niveau de responsabilité).

Introduction

Dans le contexte de mondialisation, de progrès technologique et de numérisation croissante des dernières décennies¹, le niveau de formation de la population est déterminant pour la compétitivité et la croissance économique d'un pays². Au plan individuel également, la formation joue un rôle important, puisque plus une personne est formée et plus elle voit ses chances de trouver un emploi ainsi que son revenu³ augmenter. De plus, des études empiriques ont montré que le fait de pouvoir mettre à profit le niveau de formation acquis influence aussi des aspects immatériels tels que la satisfaction au travail⁴.

Le niveau de formation est étroitement lié au système de formation, qui vise notamment à fournir les compétences et qualifications dont le marché du travail a besoin. En Suisse, le domaine tertiaire – c'est-à-dire la formation professionnelle supérieure et les filières des hautes écoles – joue un rôle essentiel dans la formation du personnel qualifié et des cadres. Les hautes écoles en particulier ont connu une forte expansion de 2005 à 2019: le nombre de leurs diplômés a en effet doublé durant cette période⁵, tandis que celui des personnes ayant achevé une formation professionnelle supérieure restait plus ou moins stable⁶.

Même si l'augmentation du niveau de formation semble répondre à un besoin accru en personnel hautement qualifié, il peut arriver, sur le marché du travail, que des diplômés se retrouvent dans une situation ne correspondant pas à leur niveau de formation ou à leurs qualifications professionnelles. Une personne peut ne pas avoir trouvé de poste en adéquation avec son niveau de formation, en raison par exemple d'un excédent de diplômés ayant obtenu le même titre qu'elle ou d'un problème lors de la recherche d'un poste adapté⁷. Les activités rémunérées peuvent être en inadéquation avec les compétences acquises; c'est le cas lorsqu'elles n'exploitent pas entièrement le niveau de compétences des diplômés, quand le marché du travail a besoin d'autres compétences ou que les diplômés se sont réorientés professionnellement⁸. On observe également le cas de figure

inverse, qui voit le marché du travail manquer de personnel formé de manière adéquate, mais ce n'est pas l'objet de la présente publication.

De nombreuses analyses empiriques ont porté sur l'importance de l'inadéquation entre l'activité rémunérée et, d'une part, le niveau de formation et, d'autre part, les qualifications acquises, ainsi que sur les facteurs déterminant cette inadéquation. La plupart d'entre elles ont toutefois abordé soit l'inadéquation par rapport au niveau de formation, soit l'inadéquation par rapport aux qualifications.⁹ La présente publication se propose de traiter ensemble ces deux éléments, en raison des différences de parcours professionnels entre les diplômés des hautes écoles et les personnes ayant achevé la formation professionnelle supérieure ainsi que du risque de surestimation de l'inadéquation entre les postes de travail et le niveau de formation¹⁰. On y considère donc qu'il y a inadéquation lorsqu'une personne occupe un poste n'exigeant pas le niveau formel de formation qu'elle a atteint et ne correspondant pas au domaine dans lequel elle s'est formée.

Le premier chapitre du présent rapport décrit la population étudiée et s'intéresse, afin de mieux la cerner, à certaines particularités en lien avec la formation et le marché du travail selon le type de diplôme de degré tertiaire. Le second s'intéresse à la proportion de diplômés qui, une année après l'obtention de leur titre, occupent un poste en inadéquation avec leur formation, et en particulier aux facteurs en lien avec le risque d'occuper un tel poste. Étant donné que les analyses englobent presque l'ensemble du degré tertiaire, il est possible d'examiner si des facteurs (tels que le domaine de formation dans lequel a été obtenu le titre de degré tertiaire) sont corrélés avec le risque d'exercer une activité rémunérée inadéquate. Quant au dernier chapitre, il répond à la question de savoir si les diplômés occupant un poste inadéquat ont des raisons de changer d'emploi dans un proche avenir. Il cherche d'une part à déterminer si ces diplômés occupant un emploi en inadéquation avec leur formation voient

¹ cf. Krugman (2019)

² cf. Schettkatt (2002)

³ cf. OCDE (2018)

⁴ cf. Bock-Schappelwein (2015)

⁵ Source: www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/systeme-formation.html (Tableau: Titres délivrés. Évolution, 2020).

⁶ Source: www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/diplomes/degre-tertiaire-prof-superieure.html

⁷ cf. Thurow (1975), Stigler (1961), Mortensen (1987)

⁸ cf. Kerler et Steiner (2018)

⁹ cf. Leuven et Oosterbeek, (2011), Allen et van der Velden (2001), Bédoué et Giret (2011), Diem et Wolter (2014), Diem (2015).

¹⁰ Il y a risque de surestimation de l'inadéquation surtout par rapport au niveau de formation, lorsque des postes peuvent être occupés par des personnes ayant suivi différents parcours professionnels. On pense par exemple à des emplois auxquels une formation de degré tertiaire peut mener, sans toutefois être absolument nécessaire. Il arrive que des diplômés des hautes écoles notamment occupent des postes ouverts également à des diplômés FSP (ou des diplômés d'une autre formation non prise en compte ici). Pour la FPS, il convient en outre de prendre en compte le fait que les diplômés travaillent souvent depuis longtemps dans leur entreprise (cf. chapitre 1) et que la fin de leur formation n'est par conséquent pas forcément synonyme de changement dans leur parcours professionnel. Leur diplôme n'est donc pas toujours une condition indispensable pour exercer leur activité, même si la majorité d'entre eux lui attribuent des effets positifs sur leur carrière (cf. OFS 2020, p. 28).

dans leur activité aussi souvent un poste stable que ceux dont le poste est adéquat, ou s'ils la considèrent plutôt comme une solution transitoire. On y examine d'autre part dans quelle mesure les diplômés en situation d'inadéquation perçoivent leur activité rémunérée comme étant insatisfaisante.

1 Description de la population étudiée et de ses particularités

Sources de données et composition de la population étudiée

La présente publication se fonde sur les enquêtes menées auprès des diplômés de degré tertiaire en Suisse. Ce degré comprend, d'une part, les hautes écoles et, d'autre part, la formation professionnelle supérieure. Parmi les hautes écoles, on compte les hautes écoles universitaires (écoles polytechniques fédérales comprises), les hautes écoles spécialisées et les hautes écoles

Encadré 1.1: Sources de données et composition de la population étudiée

Sources de données

Les diplômés 2018 du degré tertiaire ont été interrogés un an environ après avoir obtenu leur titre, dans le cadre de deux enquêtes: l'enquête auprès des diplômés des hautes écoles (EHA, pour «Erhebung bei den Hochschulabsolvent/innen») et l'enquête sur la formation professionnelle supérieure (eHBB, pour «Erhebung zur höheren Berufsbildung»). Ces deux enquêtes ont été réalisées sur la même période, selon une méthode semblable (questionnaire en ligne sur tout). Pour les besoins de l'analyse, les jeux de données ont été harmonisés et regroupés sur la base de questions presque identiques. L'annexe A.1.1 donne des précisions concernant les sources de données.

Composition de la population étudiée

Les diplômes de degré tertiaire suivants ont été pris en compte:

- Masters d'une haute école universitaire (master HEU)
- Bachelors d'une haute école spécialisée (bachelor HES)
- Diplômes (bachelor et master y c.) d'une haute école pédagogique (diplômes d'enseignement HEP)
- Diplômes d'une école supérieure (diplômes ES)
- Brevets fédéraux (BF)
- Diplômes fédéraux (DF)

Afin de simplifier la lecture, seules les abréviations sont utilisées.

En raison du nombre limité de cas et pour des raisons méthodologiques, les personnes domiciliées ou travaillant à l'étranger, les indépendants et les détenteurs d'un bachelor HEU, d'un doctorat HEU ou d'un master HES ne sont pas compris dans l'étude.

pédagogiques. Quant à la formation professionnelle supérieure, elle comprend les brevets fédéraux, les diplômes fédéraux ainsi que les diplômes des écoles supérieures.

Particularités des types de diplôme

Il est utile, afin de rendre plus compréhensibles les résultats faisant l'objet des chapitres suivants, de commencer par présenter quelques particularités de la formation de degré tertiaire. Les institutions proposant de telles formations ont en commun de participer à la formation du personnel qualifié et des cadres, mais se distinguent en cela qu'elles sont plus ou moins orientées vers la théorie ou la pratique. Les hautes écoles universitaires se concentrent avant tout sur la recherche fondamentale, tandis que les hautes écoles spécialisées s'inscrivent davantage dans la pratique professionnelle ainsi que la recherche appliquée et le développement¹. Quant aux hautes écoles pédagogiques, elles ont pour mandat de former le personnel enseignant de tous les degrés d'enseignement². Enfin, la formation professionnelle supérieure présente un lien avec la pratique et une orientation vers le marché du travail encore plus importants que les formations dispensées par les hautes écoles³. Elle forme du personnel qualifié et des cadres en s'appuyant sur l'expérience professionnelle de ses futurs diplômés. Son objectif est de proposer des qualifications professionnelles sur mesure pour de larges milieux, en fonction des besoins du marché du travail⁴. La question de savoir dans quelle mesure la formation de degré tertiaire répond à ces besoins est traitée au chapitre 2, au moyen de facteurs relatifs à la formation tels que le type de diplôme ou le domaine de formation⁵.

¹ Source: www.sbfi.admin.ch/sbfi/fr/home/he/hautes-ecoles.html

² Source: www.sbfi.admin.ch/sbfi/fr/home/he/hautes-ecoles/hautes-ecoles-cantoniales/hes-hep.html

³ La formation professionnelle supérieure s'adresse en principe à des personnes qui, ayant terminé une formation professionnelle après leur scolarité obligatoire, souhaitent approfondir leurs connaissances dans un domaine particulier. Les écoles supérieures proposent des formations à plein temps sur deux ans et des formations en cours d'emploi sur trois ans, qui complètent le savoir déjà acquis par les étudiants lors de leur formation professionnelle de base. Elles s'adressent en général aux détenteurs d'un certificat fédéral de capacité (CFC). Les examens professionnels et les examens professionnels supérieurs sont conçus pour des personnes ayant déjà une expérience professionnelle et désirant approfondir leurs connaissances. Les premiers donnent droit à un certificat fédéral de capacité et les seconds à un diplôme fédéral (ou maîtrise). À ce sujet, voir OFS (2009), p. 6.

⁴ Source: www.sbfi.admin.ch/sbfi/fr/home/formation/fps.html

⁵ Pour les domaines de formation, nous reprenons la nomenclature internationale *ISCED Fields of education and training*.

Le domaine du degré tertiaire présente des différences non seulement pour ce qui est des objectifs de formation, mais aussi en ce qui concerne les filières de formation et les parcours professionnels. C'est en règle générale une maturité gymnasiale qui permet aux étudiants d'accéder aux HEU⁶ et une maturité professionnelle ou, dans une moindre mesure, une maturité gymnasiale qui leur ouvre les portes des HES⁷; dans le domaine de la FPS, ce sont les titulaires d'un CFC qui dominent⁸. De nombreuses filières de la FPS exigent quelques années d'expérience professionnelle dans la branche en plus d'une formation professionnelle de base. Comme les diverses formations prévoient différentes conditions d'admission, les parcours professionnels varient eux aussi beaucoup. Une FPS se faisant souvent en parallèle à l'exercice d'une activité rémunérée appartenant au même domaine⁹, l'obtention du titre ne constitue pas forcément une coupure dans le parcours professionnel des diplômés: ces derniers n'ont pas besoin de changer de travail pour mettre à profit les qualifications acquises durant la formation. Pour les étudiants des hautes écoles en revanche, l'obtention du diplôme ouvre fréquemment un nouveau chapitre dans le parcours professionnel. Le moment auquel est réalisée l'enquête est par conséquent très important: une année à peu près après l'obtention de leur titre, 73% des titulaires d'un BF et 78% des titulaires d'un DF occupent un poste au sein de l'entreprise dans laquelle ils travaillaient déjà avant l'obtention de leur diplôme de degré tertiaire (cf. TA2 dans l'annexe). Chez les diplômés ES, ce taux est de 50%. Parmi les détenteurs d'un master HEU par contre, 86% ont commencé à exercer leur activité rémunérée une fois obtenu leur titre de degré tertiaire. Ce taux est de 81% chez les titulaires d'un bachelor HES et de 64% chez les diplômés HEP. Au chapitre 2, nous nous penchons aussi sur la question de savoir dans quelle mesure le moment auquel a débuté l'activité rémunérée influence l'inadéquation de cette dernière, un sujet encore très peu étudié jusqu'ici.

⁶ cf. www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/donnees.assetdetail.16324899.html

⁷ cf. www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/donnees.assetdetail.16324965.html

⁸ cf. OFS 2020, p. 17.

⁹ Les titulaires d'un BF ou d'un DF avaient presque tous travaillé parallèlement à leur formation de degré tertiaire (BF: 97%; DF: 99%). Pour les ES, ce taux est légèrement moins élevé (84%); 84% des titulaires d'un master HEU, 86% des titulaires d'un bachelor HES et même 91% des diplômés HEP ont eux aussi exercé une activité rémunérée durant leurs études, occasionnellement du moins, la plupart d'entre eux occupant plutôt des «jobs occasionnels». Seuls 24% des titulaires d'un master HEU, 42% des titulaires d'un bachelor HES et 38% des diplômés HEP indiquent avoir travaillé à plus de 50% sur plus d'une année.

2 Inadéquation entre la formation et l'emploi

Ce chapitre aborde tout d'abord la question de savoir quelle proportion de diplômés du degré tertiaire exercent une activité inadéquate (voir la définition de l'inadéquation dans l'encadré 2.1), avant d'analyser divers facteurs en corrélation avec la probabilité d'exercer une activité inadéquate.

Encadré 2.1: Définition de l'inadéquation entre formation et emploi

L'inadéquation de l'activité rémunérée est mesurée à l'aide de deux axes, en se fondant sur les évaluations faites par les personnes ayant participé aux enquêtes de l'OFS (cf. encadré 1.1):

(a) Rapport entre niveau de formation et activité exercée

Cette dimension indique si un titre de degré tertiaire est exigé pour l'activité rémunérée.

(b) Rapport entre qualifications professionnelles et activité exercée

Cette dimension indique si l'activité rémunérée correspond aux qualifications professionnelles acquises durant la formation de degré tertiaire. L'évaluation se fait sur une échelle de 1 («pas du tout») à 5 («dans une très large mesure»). On considère qu'un emploi rémunéré ne correspond pas aux qualifications professionnelles acquises lorsque la personne interrogée a jugé qu'elle ne correspondait «pas du tout» (code 1) ou «peu» (code 2) aux qualifications acquises.

Un emploi est par conséquent considéré comme inadéquat lorsqu'aucun diplôme de degré tertiaire n'est exigé pour l'exercer et qu'il ne correspond pas aux qualifications acquises durant la formation. Dans les autres cas de figure, l'emploi est considéré comme adéquat.

Les questions posées dans les enquêtes sur lesquelles se fonde la présente publication figurent dans l'annexe A.1.2.

Moins de 10% des diplômés du degré tertiaire actifs occupés exercent une activité inadéquate

Le graphique G2.1 indique la part des personnes occupant un poste inadéquat par type de diplôme¹. Une année après l'obtention de leur titre, 1,4% seulement des diplômés HEP professionnellement actifs exercent une activité n'exigeant pas de diplôme de degré tertiaire et ne correspondant pas aux qualifications acquises durant leurs études. Ce très faible taux n'étonne guère, étant donné la forte demande en personnel enseignant en Suisse². Chez les autres diplômés, ce pourcentage se situe dans une fourchette allant de 6% (master HEU) à 10% (titulaires d'un BF).

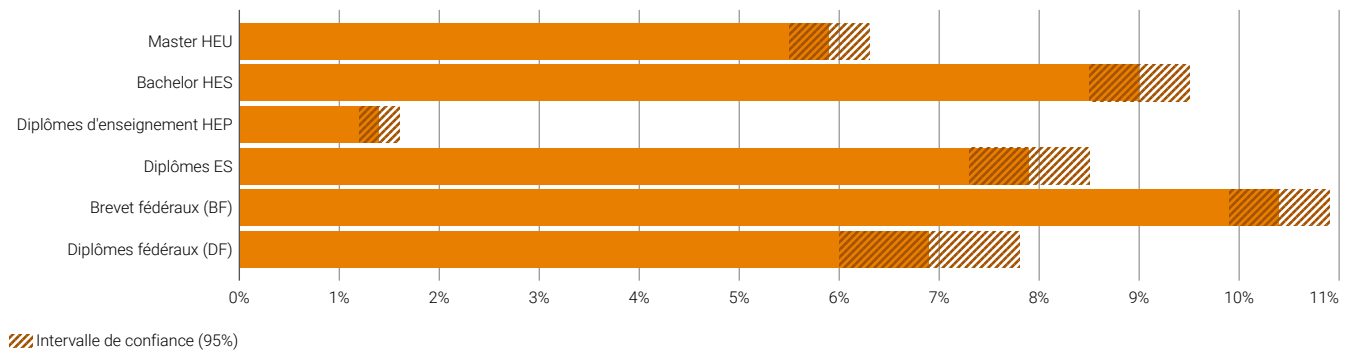
¹ D'autres analyses de l'inadéquation (en fonction du domaine de formation, du sexe, etc.) figurent dans le tableau TA3, en annexe.

² cf. SECO, 2016.

Inadéquation entre la formation et l'emploi, par type de diplôme

Diplômés du degré tertiaire¹, en 2018

G2.1



¹ À l'exclusion des diplômés qui vivent ou travaillent à l'étranger et des indépendants, ainsi que des titulaires d'un bachelor HEU, d'un doctorat HEU ou d'un master HES.

Source: OFS – Premières enquêtes auprès des diplômés des hautes écoles et des diplômés de la formation professionnelle supérieure, 2019

© OFS 2022

Les paragraphes ci-après abordent la question de savoir dans quelle mesure les différences en termes d'inadéquation en fonction du type d'examen se maintiennent lorsque des facteurs supplémentaires sont pris en compte, et quels autres facteurs sont pertinents en matière d'inadéquation.

2.1 Facteurs corrélés à l'inadéquation entre la formation et l'emploi

Le présent sous-chapitre s'intéresse à l'analyse des facteurs associés à l'inadéquation entre la formation et l'emploi, avec un focus spécial sur les trois dimensions suivantes: (1) le type de diplôme et le domaine de formation, (2) le début de l'activité actuelle par rapport à la date d'obtention du diplôme et (3) les conditions sur le marché du travail capturées par le taux de places vacantes. À cet effet, nous nous appuyons sur le modèle de régression logistique qui permet de mesurer la probabilité d'inadéquation en fonction des dimensions précitées, après contrôle de différents facteurs qui sont explicitement maintenus constants (définis ci-après comme variables de contrôle). La méthode d'analyse est décrite dans l'annexe A.1.3. Les résultats s'appuient sur les effets marginaux moyens pour chaque facteur étudié, qui correspondent à la variation (en points de pourcentage) de la probabilité d'être en situation d'inadéquation et sont indiqués avec les intervalles de confiance de 95% (voir l'encadré 2.2).

Encadré 2.2: Effets marginaux moyens et lien de causalité

Ces effets représentent la différence en termes de probabilités prédites par le modèle de régression logistique entre la catégorie en question d'une variable donnée et la catégorie de référence de cette même variable. Il convient de préciser que nos analyses mettent en évidence des relations statistiques entre l'inadéquation et les facteurs considérés, et ne prétendent aucunement identifier des liens de causalité.

2.1.1 Type de diplôme et domaine de formation

Dans le cadre de cette section, nous examinons dans quelle mesure la probabilité d'inadéquation est statistiquement associée au type de diplôme et au domaine de formation. De nombreuses études ont documenté une corrélation marquée entre l'inadéquation et ces facteurs³. Par exemple, la formation dans un domaine donné peut aller de pair avec une forte demande pour ces compétences spécifiques et donc une meilleure valorisation de ce domaine sur le marché du travail. Dans ce cas, les domaines de formation concernés vont être associés à des risques réduits d'inadéquation. Il est également possible que certains domaines soient difficilement transférables de par leur spécificité, ce qui peut conduire à des situations d'inadéquation.

La probabilité d'inadéquation est un peu plus élevée chez les femmes

Avant de se pencher en détail sur le rôle joué par le type de diplôme et le domaine de formation dans la probabilité d'inadéquation, on commente d'abord les résultats relatifs aux variables de contrôle. Les résultats complets du modèle de base (présentés dans la table TA 4 de l'annexe) indiquent que seul le genre est statistiquement significatif: la probabilité d'inadéquation un an après l'obtention du diplôme est près de 1 point de pourcentage plus élevé pour les femmes comparativement aux hommes. Ce résultat est conforme à celui obtenu dans le cadre de l'analyse

³ La plupart des études examinent en général l'inadéquation de type vertical, entre niveau de formation et emploi, souvent désigné dans la littérature comme surqualification (voir p. ex. Caroleo et Pastore, 2018).

bivariée (cf. TA3 dans l'annexe)⁴. Les autres variables de contrôle, comme l'âge ou la nationalité, ne présentent pas de relation statistiquement significative avec la probabilité d'inadéquation⁵.

L'inadéquation comme fonction du type de diplôme et du domaine de formation

Le graphique G.2.2 confirme l'existence d'un lien statistiquement significatif entre l'inadéquation et le type de diplôme, ainsi que le domaine de formation. Plus précisément, ce graphique montre les effets marginaux moyens du type de diplôme et du domaine de formation sur les probabilités d'inadéquation entre la formation et l'emploi. La catégorie de référence pour le type de diplôme est «Master HEU». En ce qui concerne le domaine de formation, nous considérons le domaine «Commerce, administration et droit»

comme la catégorie de référence à laquelle les autres domaines sont comparés. Les résultats complets sont présentés dans la table TA 4 de l'annexe, avec les probabilités prédites moyennes se rapportant à chaque modalité des variables catégoriques.

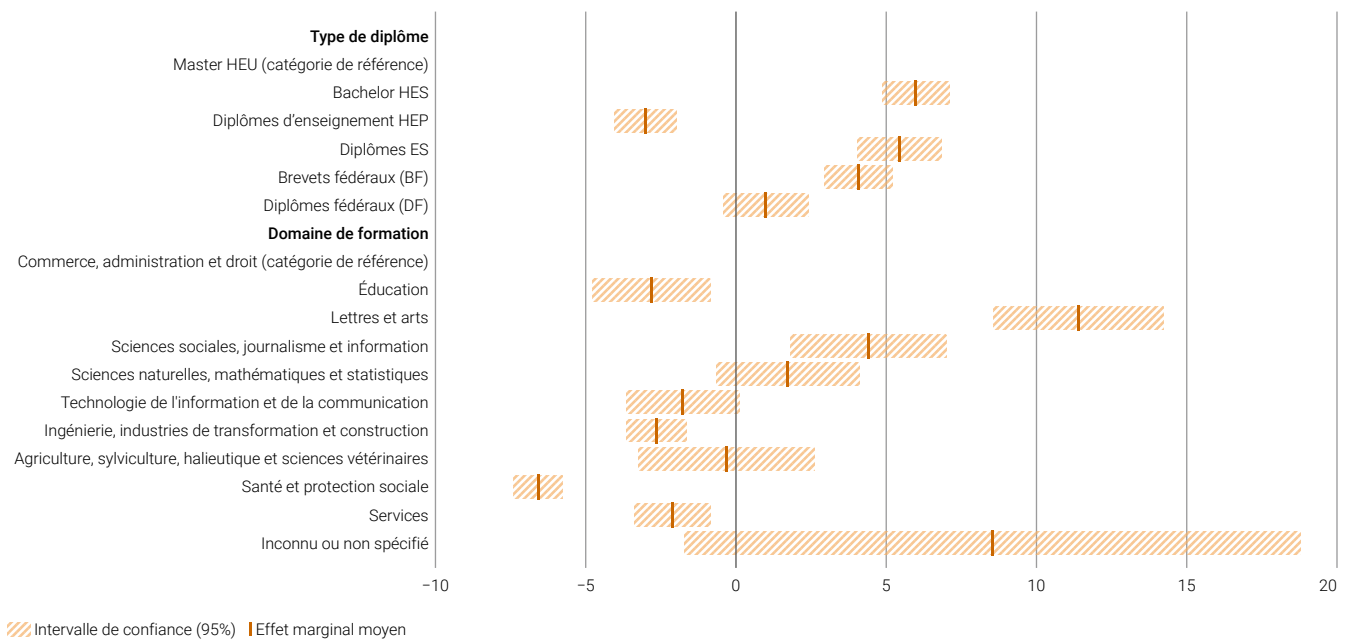
Les titulaires d'un diplôme d'enseignement HEP sont les moins confrontés à l'inadéquation entre la formation et l'emploi

Comme indiqué dans la partie supérieure du graphique G.2.2, la probabilité d'inadéquation entre la formation et l'emploi un an après l'obtention du diplôme s'avère la plus élevée parmi les titulaires d'un bachelor HES avec un désavantage comparatif d'environ 6 points de pourcentage par rapport aux titulaires d'un master HEU (catégorie de référence). Viennent ensuite les

Effets marginaux moyens du type de diplôme et du domaine de formation sur la probabilité d'inadéquation

Diplômés du degré tertiaire¹, en 2018, en points de pourcentage

G2.2



¹ À l'exclusion des diplômés qui vivent ou travaillent à l'étranger et des indépendants, ainsi que des titulaires d'un bachelor HEU, d'un doctorat HEU ou d'un master HES.

Exemple de lecture: pour le type de diplôme, la probabilité d'inadéquation un an après l'obtention du diplôme est près de 6 points de pourcentage plus élevé pour les titulaires d'un bachelor HES comparativement aux titulaires d'un master HEU.

Notes: calcul à partir du modèle logistique binomial avec les variables explicatives suivantes: le genre, l'âge et son carré, la nationalité, la région linguistique, le canton de résidence, le début de l'activité actuelle/l'entrée dans l'entreprise, le taux de places vacantes et, comme variables d'intérêt, le type de diplôme (la référence est «Master HEU») et le domaine de formation (la référence est «commerce, administration et droit»). Les effets marginaux moyens sont tracés avec les intervalles de confiance de 95%. Les résultats complets sont présentés dans la table TA4 de l'annexe, avec les probabilités prédites moyennes se rapportant à chaque modalité des variables catégoriques.

Source: OFS – Premières enquêtes auprès des diplômés des hautes écoles et des diplômés de la formation professionnelle supérieure, 2019

© OFS 2022

⁴ Il est utile de préciser que, pour les titulaires d'un master HEU, d'un bachelor HES ou d'un diplôme ES, il y a un ratio de genre presque équilibré (voir TA2 dans l'annexe). En revanche, les femmes sont significativement plus nombreuses à obtenir un diplôme d'enseignement HEP (75%), alors que les hommes sont plus fortement représentés lorsqu'ils sont au bénéfice d'un BF (61%) ou d'un DF (78%).

⁵ Il convient de souligner que d'autres facteurs importants dans la littérature, tels que la note finale, ne sont pas inclus car ils ne sont pas disponibles pour l'ensemble des personnes diplômées du degré tertiaire.

titulaires d'un diplôme ES ou d'un BF avec une probabilité plus élevée d'au moins 5 et 4 points de pourcentage, respectivement. À l'inverse, les titulaires d'un diplôme d'enseignement HEP ont une probabilité d'inadéquation moins élevée que les titulaires d'un master HEU, l'écart en termes de probabilité atteignant 3 points de pourcentage. Ce dernier résultat n'est pas surprenant puisque la Suisse est confrontée depuis plusieurs années à une pénurie de personnel enseignant aussi bien dans le degré primaire que dans le degré secondaire I⁶. Finalement, les analyses de régression confirment la plupart des résultats découlant des analyses bivariées dans le graphique G2.1 (sans la prise en compte de variables de contrôle). Il est toutefois intéressant de relever qu'il n'y a plus aucune différence statistiquement significative en termes de probabilité d'inadéquation entre les titulaires d'un diplôme ES et ceux au bénéfice d'un BF si l'on maintient les variables de contrôle constantes. Ce dernier résultat diffère avec celui illustré dans le graphique G2.1 où la proportion de diplômés en inadéquation est la plus élevée parmi les titulaires d'un BF.

Se spécialiser dans les domaines de la santé et protection sociale, de l'éducation, de l'ingénierie ou des services est le moins souvent associé à une activité professionnelle inadéquate

La partie inférieure du graphique G2.2 présente les effets marginaux moyens estimés pour chaque domaine de formation sur la probabilité d'inadéquation entre la formation et l'emploi⁷. Les diplômés formés dans le domaine «Lettres et arts», par rapport à ceux formés dans le domaine de référence «Commerce, administration et droit», ont la probabilité la plus élevée d'inadéquation. Notons, par ailleurs, que le domaine «Sciences sociales, journalisme et information» est aussi positivement associé à la probabilité d'inadéquation. D'un autre côté, la probabilité d'inadéquation est significativement moins élevée pour les domaines suivants: «Éducation», «Ingénierie, industries de transformation et construction», «Santé et protection sociale» et «Services» par rapport au domaine de référence «Commerce, administration et droit». Le domaine «Santé et protection sociale» présente la baisse de probabilité d'inadéquation la plus importante, atteignant au moins 6 points de pourcentage. Ce dernier résultat contraste avec celui issu de l'analyse bivariée (cf. TA3 dans l'annexe) où le domaine «Éducation» présente la proportion d'inadéquation la plus faible, indiquant que la prise en compte des variables de contrôle contribue à la forte baisse de la probabilité d'inadéquation dans le domaine «Santé et protection sociale».

⁶ SECO (2016).

⁷ Il est utile de mentionner, par le biais de la table TA2 dans l'annexe, quels types de diplôme constituent le vivier de professionnels dans les différents domaines de formation. La grande majorité des diplômés dans le domaine «Éducation» sont titulaires d'un diplôme d'enseignement HEP. Dans les domaines «Sciences naturelles, mathématiques et statistiques», «Sciences sociales, journalisme et information» et «Lettres et arts», la majorité sont au bénéfice d'un master HEU ou d'un bachelor HES. En ce qui concerne le domaine de formation «Services», il est principalement composé de diplômés avec un BF.

2.1.2 Début de l'activité actuelle

Dans cette section, nous nous intéressons à la probabilité d'inadéquation en fonction du début de l'activité actuelle par rapport à la date d'obtention du diplôme⁸. Le graphique ci-après présente les effets marginaux moyens relatifs au moment de l'entrée dans l'activité exercée au moment de l'enquête (une année après l'obtention du diplôme) pour l'ensemble des personnes diplômées sous étude (cf. G2.3) ainsi que par type de diplôme (cf. TA5 dans l'annexe).

Le rôle du début de l'activité actuelle est peu étudié et la littérature sur la surqualification ne fournit pas d'indications claires concernant le lien entre l'inadéquation et la durée passée dans l'activité⁹. Dans le cas présent, nous n'examinons pas directement ce lien puisque nous observons les personnes diplômées des hautes écoles un an après la fin des études et près de 60% d'entre elles sont récemment entrées sur le marché du travail avec une ancienneté de quelques mois (cf. partie inférieure de la table TA2 dans l'annexe). Toutefois, entre 10% et 75% des personnes diplômées avaient déjà une activité professionnelle avant l'obtention du diplôme, en particulier les titulaires d'un titre de la formation professionnelle supérieure (cf. TA2 dans l'annexe). Pour ces derniers qui sont entrés dans l'activité actuelle avant la fin (voire aussi avant le début) de leurs études, le niveau de diplôme obtenu ex post ne pouvait pas être requis ex ante en général. Dès lors, il est attendu que l'exercice d'une activité avant l'obtention du diplôme soit positivement associé à la probabilité d'inadéquation. En parallèle, il ne serait pas surprenant d'observer que les personnes diplômées des filières dispensant une formation orientée sur la «pratique», comme les filières de la formation professionnelle supérieure par exemple, soient confrontées à une probabilité d'inadéquation inférieure.

Débuter un emploi au moment de l'obtention du diplôme est associé à la probabilité d'inadéquation la plus faible

Les résultats dans le graphique G2.3 indiquent une diminution de la probabilité d'inadéquation de plus de 2 points de pourcentage pour les diplômés entrés dans l'activité actuelle au moment de l'obtention du diplôme par rapport à ceux entrés dans l'activité après la fin des études. En revanche, la probabilité d'inadéquation augmente si les diplômés sont entrés dans l'activité actuelle avant la fin des études et lorsque la durée depuis l'entrée dans l'activité actuelle est d'au moins 3 ans (augmentation d'au moins 2 points de pourcentage). Dans l'ensemble, relevons que les

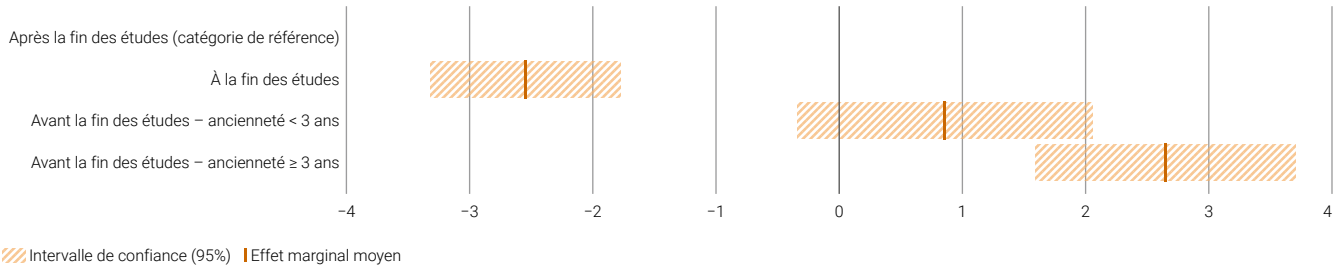
⁸ Cet indicateur est implémenté à partir de la comparaison entre la date de début de l'activité actuelle/de l'entrée dans l'entreprise et la date de la fin des études. L'ancienneté dans l'activité actuelle/depuis l'entrée dans l'entreprise est aussi retenue lorsque le début de l'activité/l'entrée dans l'activité se produit avant l'obtention du diplôme. Quatre catégories relatives au début de l'activité actuelle/à l'entrée dans l'entreprise sont ainsi élaborées: après la fin des études (catégorie de référence), à la fin des études, avant la fin des études avec moins de 3 ans d'ancienneté et avant la fin des études avec 3 ans et plus d'ancienneté. Lors de l'élaboration de cet indicateur, nous considérons que le début de l'activité actuelle/l'entrée dans l'entreprise à la fin des études peut se produire dans un laps de temps de plus ou moins 3 mois à la date de l'obtention du diplôme (cf. chapitre A.1.2 dans l'annexe).

⁹ Hartog (2000).

Effets marginaux moyens du début de l'activité actuelle sur la probabilité d'inadéquation

Diplômés du degré tertiaire¹, en 2018, en points de pourcentage

G2.3



¹ À l'exclusion des diplômés qui vivent ou travaillent à l'étranger et des indépendants, ainsi que des titulaires d'un bachelor HEU, d'un doctorat HEU ou d'un master HES.

Notes: calcul à partir du modèle logistique binomial, avec le début de l'activité actuelle comme variable d'intérêt et les variables explicatives suivantes: le genre, l'âge et son carré, la nationalité, la région linguistique, le canton de résidence, le type de diplôme, le domaine de formation et le taux de places vacantes. La référence pour le début de l'activité actuelle/l'entrée dans l'entreprise est «Après la fin des études». Les effets marginaux moyens sont tracés avec les intervalles de confiance de 95%. Les résultats complets sont présentés dans la table TA4 de l'annexe, avec les probabilités prédites moyennes se rapportant à chaque modalité des variables catégoriques.

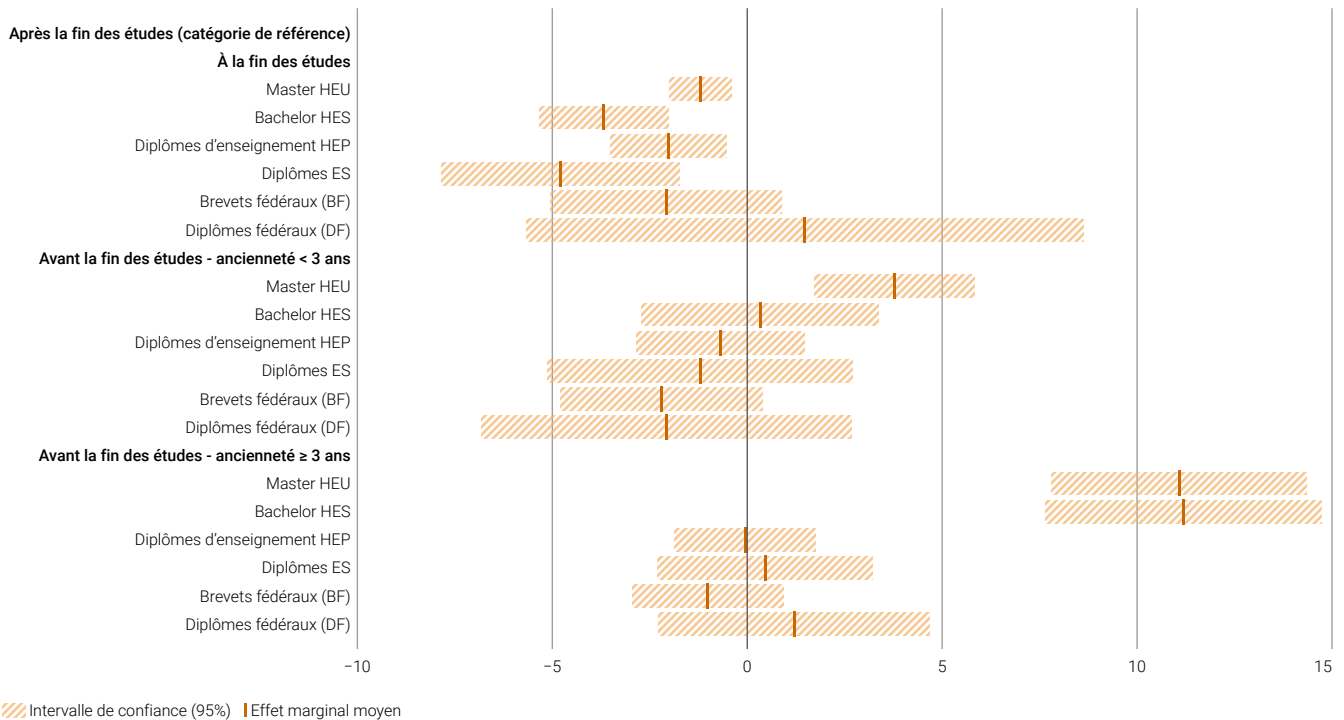
Source: OFS – Premières enquêtes auprès des diplômés des hautes écoles et des diplômés de la formation professionnelle supérieure, 2019

© OFS 2022

Effets marginaux moyens du début de l'activité actuelle en fonction du type de diplôme sur la probabilité d'inadéquation

Diplômés du degré tertiaire¹, en 2018, en points de pourcentage

G2.4



¹ À l'exclusion des diplômés qui vivent ou travaillent à l'étranger et des indépendants, ainsi que des titulaires d'un bachelor HEU, d'un doctorat HEU ou d'un master HES.

Notes: calcul à partir du modèle logistique binomial, avec le début de l'activité actuelle interagi avec le type de diplôme, et les variables explicatives suivantes: le genre, l'âge et son carré, la nationalité, la région linguistique, le canton de résidence, le domaine de formation et le taux de places vacantes. La référence pour le début de l'activité actuelle/l'entrée dans l'entreprise est «Après la fin des études». Les effets marginaux moyens sont tracés avec les intervalles de confiance de 95%. Les résultats complets sont présentés dans la table TA5 de l'annexe, avec les probabilités prédites moyennes se rapportant à chaque modalité des variables catégoriques.

Source: OFS – Premières enquêtes auprès des diplômés des hautes écoles et des diplômés de la formation professionnelle supérieure, 2019

© OFS 2022

effets estimés du début de l'activité sur l'adéquation sont plus faibles par rapport à ceux estimés pour le type de diplôme et le domaine de formation.

Résultats différenciés lorsque l'on considère à la fois le début d'activité et le type de diplôme

Le graphique G2.4 présente les effets marginaux moyens des catégories relatives au début de l'activité actuelle en fonction du type de diplôme sur la probabilité d'inadéquation entre la formation et l'emploi. Ces résultats précisent notamment qu'en général les personnes diplômées de la formation professionnelle supérieure ne présentent pas une probabilité d'inadéquation significativement plus élevée lorsqu'ils commencent leur activité avant l'obtention du diplôme par rapport à ceux qui ont débuté leur emploi après les études. En fait, principalement les titulaires d'un bachelor HES ou d'un master HEU présentent une probabilité supérieure d'inadéquation lorsqu'ils sont entrés dans l'activité actuelle avant la fin des études et que l'ancienneté est supérieure ou égale à 3 ans (augmentation de plus de 10 points de pourcentage). Ces résultats vont dans la même direction que ceux basés sur les analyses bivariées (cf. TA3 dans l'annexe).

2.1.3 Conditions sur le marché du travail

Il a été démontré que les conditions sur le marché du travail sont des déterminants importants de la surqualification des personnes nouvellement diplômées¹⁰. Dans le cadre de cette publication, ces conditions de natures contextuelles sont opérationnalisées via le taux de places vacantes dans la grande région du lieu de travail. Cette dimension permet de répondre à la question suivante: est-ce qu'un taux de places vacantes élevé, qui se traduit par de meilleures opportunités sur le marché du travail, décroît la probabilité d'inadéquation entre la formation et l'emploi? Le taux de places vacantes est tiré de la Statistique de l'emploi de l'OFS et est mesuré par grande région¹¹.

Inadéquation réduite avec un taux de places vacantes élevé

L'effet marginal moyen du taux de places vacantes qui est présenté dans le tableau TA4 de l'annexe indique que ce taux est négativement associé à la probabilité d'inadéquation. Plus précisément, une augmentation du taux de places vacantes de 1 point de pourcentage va de pair avec une diminution de la probabilité d'inadéquation de près de 3 points de pourcentage. En d'autres termes, les diplômés travaillant dans une région avec de

meilleures opportunités sur le marché du travail ont une probabilité réduite d'occuper un emploi en inadéquation avec le type de diplôme et les qualifications acquises durant la formation¹².

Résumé

Dans ce chapitre, les analyses descriptives et multivariées indiquent premièrement que la probabilité d'inadéquation est la plus faible pour les titulaires d'un diplôme d'enseignement HEP. Alors que le domaine de formation «Éducation» présente la proportion d'inadéquation la plus faible selon l'analyse bivariée, il en va de même pour le domaine «Santé et protection sociale» après prise en compte des variables de contrôle telles que le sexe, l'âge, la nationalité, la région linguistique et le canton de résidence. En revanche, la probabilité d'inadéquation est la plus élevée pour le domaine «Lettres et arts», suivi du domaine «Sciences sociales, journalisme et information». Deuxièmement, par rapport au début de l'activité actuelle, la probabilité d'inadéquation est la plus faible pour les personnes diplômées qui entrent dans l'activité à la fin des études. À l'inverse, cette probabilité est la plus grande parmi celles qui sont entrées dans l'activité actuelle avant la fin des études et y travaillent depuis longtemps (au moins 3 ans). Cette tendance est seulement observée parmi les titulaires d'un master HEU ou d'un bachelor HES. Troisièmement, le taux de places vacantes s'avère être significativement corrélé à l'inadéquation entre la formation et l'emploi. De meilleures opportunités sur le marché du travail, mesurées par un taux de places vacantes plus élevé, sont négativement associées à la probabilité d'inadéquation.

¹⁰ Summerfield et Theodossiou (2017).

¹¹ Source: <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/industrie-services/entreprises-emplois/statistique-emploi/places-vacantes.html>

¹² Des analyses supplémentaires ont été effectuées, où l'indice global de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée (SECO 2016) est ajouté comme variable d'intérêt. Bien que ces analyses produisent qualitativement les mêmes résultats que ceux incluant le taux de places vacantes, elles ne sont pas présentées dans le cadre de cette publication pour deux raisons. La première est que l'indice comporte une part non négligeable de valeurs manquantes et la deuxième est que la mise en place de cet indice se calque sur une période qui précède de plusieurs années les enquêtes EHA et eHBB de 2019.

3 Évaluation des activités exercées inadéquates

La première partie de ce chapitre est consacrée à la manière dont les diplômés jugent leur activité rémunérée. On y distingue trois types d'emploi: les activités professionnelles stables et durables; les activités considérées comme une formation supplémentaire ou comme une occupation transitoire qui ouvre des possibilités de développement ou de promotion; enfin, les jobs occasionnels sans rapport direct avec les objectifs professionnels à long terme. En ce qui concerne les diplômés qui voient dans leur emploi rémunéré une activité transitoire ou une formation supplémentaire, on peut conclure qu'ils n'occupent pas encore un poste à la hauteur de leurs ambitions et que leur situation professionnelle devrait évoluer dans un proche avenir. Il en va de même pour ceux qui y voient un «job occasionnel», à cela près que pour eux, le caractère temporaire est encore plus marqué. Cette analyse donne donc une vue d'ensemble de la manière dont les divers types de diplômés occupant un emploi inadéquat jugent leur activité. La seconde partie du chapitre aborde la question de savoir si les diplômés exerçant une activité rémunérée en adéquation avec leur formation sont davantage satisfaits de divers aspects de leur poste que ceux exerçant une activité inadéquate. Le lien entre adéquation ou inadéquation de l'emploi et satisfaction professionnelle a fait l'objet de nombreuses études¹. Alors que les publications scientifiques ont souvent recours à une mesure globale de la satisfaction au travail, l'enquête auprès des diplômés des hautes écoles (EHA) et l'enquête sur la formation professionnelle supérieure (eHBB) détaillent plusieurs aspects de cette satisfaction, dont trois sont repris ici. L'étude de la satisfaction met en lumière l'importance, pour la situation professionnelle d'un individu, d'occuper un poste adéquat.

Les diplômés HEP exerçant très rarement une activité rémunérée inadéquate, ils ne sont pas pris en compte dans ce chapitre. Pour les autres filières en revanche, le nombre de cas était suffisant pour pouvoir exploiter les données. Des analyses plus détaillées (en fonction du domaine de formation, par exemple) ont aussi été réalisées, afin de tester la robustesse des résultats, mais elles ne figurent pas ici en raison du faible nombre de cas.

Les emplois inadéquats occupés par les diplômés des hautes écoles sont souvent des «jobs occasionnels»

Le graphique G3.1 montre les proportions de diplômés jugeant leur activité rémunérée durable («une activité professionnelle stable et durable»), transitoire («une formation supplémentaire ou une occupation transitoire qui ouvre des possibilités de développement ou de promotion») ou occasionnelle («un job occasionnel sans rapport direct avec leurs objectifs professionnels à long terme»). La plupart des diplômés occupant un poste adéquat qualifient leur activité d'«activité professionnelle stable et durable» (bachelor HES: 68%; diplôme ES: 64%; BF: 75%; DF: 79%). Chez les titulaires d'un master HEU, ce taux est relativement bas (48%), ce qui s'explique par l'importance des stages dans cette filière: si ceux-ci sont certes généralement tenus pour adéquats, ils ne peuvent toutefois pas être considérés comme des postes durables. Les diplômés des hautes écoles exerçant une activité rémunérée inadéquate voient souvent leur emploi comme un «job occasionnel» (master HEU: 52%; bachelor HES: 39%). Les jobs dits occasionnels constituent en revanche plutôt un phénomène marginal pour les diplômés d'une FPS occupant un emploi inadéquat (diplôme ES: 14%; BF: 8%; DF: 3%), puisque pour ces derniers, l'activité exercée est plus souvent une solution transitoire (BF: 45%; DF: 39%).

Dans le domaine de la FPS, et en particulier pour les titres fédéraux (BF et DF), il est intéressant de constater que la moitié environ des diplômés occupant un emploi inadéquat voient leur activité comme une occupation à long terme. Pour comprendre cette proportion, il est utile de relever que les personnes en FPS ont généralement déjà plusieurs années d'expérience professionnelle à leur actif et se forment en parallèle à leur emploi. Il faut aussi rappeler la forte proportion de diplômés FPS ayant commencé à travailler dans leur entreprise bien avant de terminer leur formation de degré tertiaire. Le taux de diplômés qualifiant leur activité professionnelle de stable et de durable alors qu'ils occupent un poste en inadéquation avec leur formation est bien moins élevé chez les autres diplômés: c'est le cas d'un tiers environ des titulaires d'un bachelor HES ou d'un diplôme ES et un peu moins d'un cinquième des titulaires d'un master HEU.

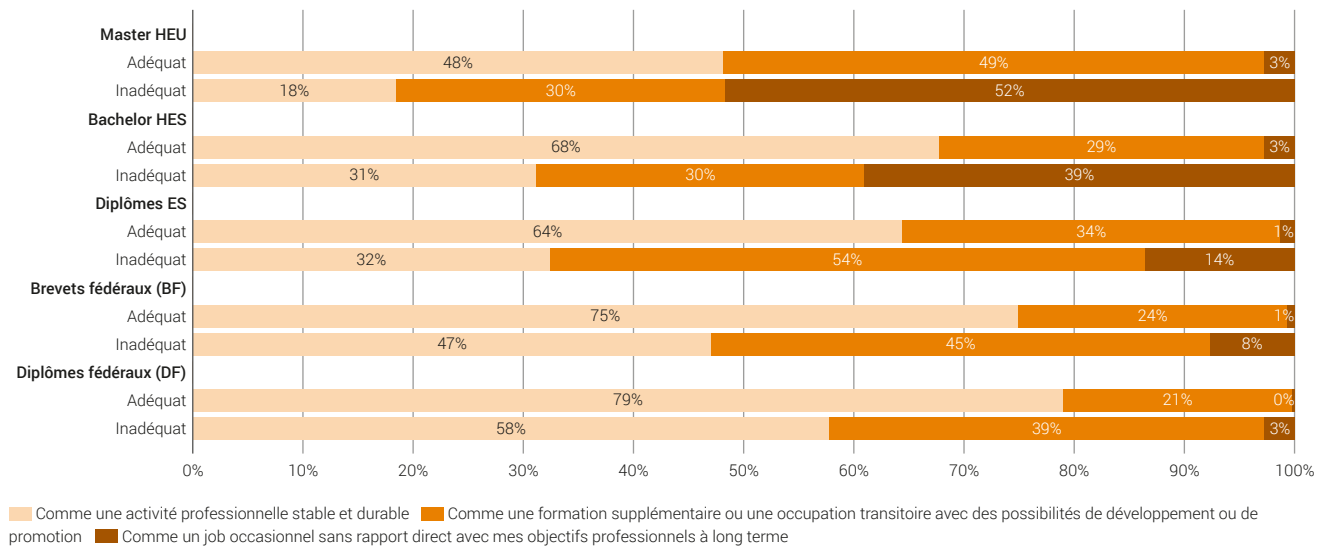
Le fait que les diplômés occupant un poste inadéquat jugent moins fréquemment durable l'activité qu'ils exercent que les diplômés occupant un poste adéquat laisse supposer que les premiers sont plus susceptibles que les seconds de chercher un autre travail dans un avenir proche, une hypothèse que vient confirmer l'analyse qui suit, sur la satisfaction envers l'activité rémunérée.

¹ cf. Allen et van der Velden (2001), Béduwé et Giret (2011), McGuinness et Sloane (2011), Diem (2015).

Perception de la stabilité de l'activité rémunérée, par type de diplôme

Diplômés du degré tertiaire¹, en 2018

G3.1



¹ À l'exclusion des diplômés qui vivent ou travaillent à l'étranger et des indépendants, ainsi que des titulaires d'un bachelor HEU, d'un doctorat HEU ou d'un master HES. Les diplômés d'enseignement HEP ne sont pas indiqués en raison du faible nombre de diplômés occupant un poste en inadéquation avec leur formation.

Source: OFS – Premières enquêtes auprès des diplômés des hautes écoles et des diplômés de la formation professionnelle supérieure, 2019

© OFS 2022

Les diplômés occupant un poste inadéquat sont moins satisfaits que ceux occupant un poste adéquat, et cela, pour tous les aspects étudiés

Nous nous intéressons maintenant à la corrélation entre satisfaction envers le poste occupé et inadéquation entre activité exercée et formation. Pour l'analyse qui suit, nous avons retenu trois aspects de la carrière professionnelle: les possibilités de promotion; le revenu; le niveau de responsabilité ainsi que la liberté d'action et de décision.

Les différents types de diplôme pris en compte ici affichent des taux de satisfaction de même ordre de grandeur (cf. T3.1). Entre 45% (bachelor HES) et 52% (DF) des diplômés se disent satisfaits de leurs possibilités de promotion. Cette fourchette va de 39% (diplôme ES) à 51% (DF) pour ce qui est du revenu, et de 68% (BF) à 75% (DF) pour le niveau de responsabilité.

Si l'on considère les écarts de satisfaction entre diplômés, selon qu'ils occupent un poste adéquat ou inadéquat, on constate une corrélation entre inadéquation et moindre satisfaction: près de la moitié des diplômés exerçant une activité en adéquation avec leur formation se déclarent satisfaits de leurs possibilités de promotion, contre moins de 20% de ceux dont l'activité n'est pas adéquate (diplôme ES: 14%; DF: 19%). Un écart de 30 points de pourcentage sépare donc les diplômés de degré tertiaire, selon que leur emploi correspond ou pas à leur formation.

Les diplômés se disent légèrement moins satisfaits pour ce qui est du revenu. En la matière on observe, comme pour ce qui est des possibilités de promotion, que les diplômés occupant un poste inadéquat sont nettement moins souvent satisfaits que ceux occupant un poste adéquat, mais les écarts sont moins

Encadré 3.1: Satisfaction envers l'activité rémunérée

Tant l'EHA que l'eHBB relèvent la satisfaction par rapport à l'activité rémunérée, et cela au moyen d'une batterie de questions concernant divers aspects de la vie professionnelle. Chaque aspect est évalué sur une échelle allant de 1 («pas du tout satisfait») à 5 («satisfait dans une très large mesure»). Dans l'analyse, les personnes ayant répondu par «4» ou «5» sont considérées comme «satisfaites». Les taux de diplômés satisfaits mentionnés dans ce chapitre se réfèrent donc à la part de personnes ayant attribué les notes «4» ou «5» à cet aspect, sur l'ensemble des personnes ayant répondu à la question.

importants (20 points de pourcentage environ): les diplômés exerçant une activité inadéquate sont donc un peu plus souvent satisfaits de leur revenu que de leurs possibilités de promotion.

L'aspect évalué de la manière la plus favorable est le niveau de responsabilité: entre 72% (BF) et 77% (DF) des diplômés exerçant une activité adéquate sont satisfaits de leur emploi. Ici aussi, on observe d'importants écarts pouvant aller jusqu'à 40 points de pourcentage entre diplômés, selon qu'ils occupent un poste adéquat ou inadéquat.

Proportion de diplômés du degré tertiaire satisfaits de divers aspects, par type de diplômeDiplômés du degré tertiaire¹ 2018**T3.1**

		Possibilités de promotion professionnelle		Revenu		Niveau de responsabilité	
		%	+/-	%	+/-	%	+/-
Total	Total	46,0	0,4	45,3	0,4	71,6	0,4
	Adéquat	48,4	0,4	47,1	0,4	74,3	0,4
	Inadéquat	17,4	1,2	23,8	1,3	37,7	1,5
Master HEU	Total	47,3	0,8	46,0	0,8	71,7	0,8
	Adéquat	49,1	0,9	47,3	0,9	73,4	0,8
	Inadéquat	18,1	2,6	25,4	3,0	43,3	3,4
Bachelor HES	Total	44,8	0,9	41,5	0,9	70,1	0,8
	Adéquat	47,3	0,9	43,1	0,9	72,9	0,8
	Inadéquat	18,7	2,5	24,7	2,7	40,4	3,1
Diplômes ES	Total	47,5	1,1	39,2	1,1	71,5	1,0
	Adéquat	50,4	1,2	40,9	1,1	74,7	1,0
	Inadéquat	13,5	2,7	19,5	3,1	33,3	3,8
Brevets fédéraux (BF)	Total	46,4	0,8	44,3	0,8	68,1	0,8
	Adéquat	49,6	0,9	46,6	0,9	71,9	0,8
	Inadéquat	18,3	2,0	23,9	2,1	35,0	2,4
Diplômes fédéraux (DF)	Total	51,5	1,7	51,5	1,7	74,7	1,5
	Adéquat	53,9	1,8	53,3	1,8	77,4	1,5
	Inadéquat	19,3	5,1	27,1	5,7	37,9	6,2

¹ À l'exclusion des diplômés qui vivent ou travaillent à l'étranger et des indépendants, ainsi que des diplômés avec un bachelor HEU, un doctorat HEU ou un master HES. Les diplômés d'enseignement HEP ne sont pas indiqués en raison du faible nombre de diplômés en inadéquation.

Source: OFS – Premières enquêtes auprès des diplômés des hautes écoles et des diplômés de la formation professionnelle supérieure, 2019

©OFS 2022

Résumé

Les activités rémunérées stables et durables sont plus fréquentes chez les diplômés du degré tertiaire occupant un poste correspondant à leur formation que chez ceux dont le poste n'est pas adéquat. Les jobs dits occasionnels, par contre, sont courants chez les diplômés des hautes écoles (master HEU et bachelor HES) exerçant une activité en inadéquation avec leur formation (master HEU: 52%; bachelor HES: 39%). Les diplômés FPS occupés de manière inadéquate y voient plus souvent que les autres une formation supplémentaire ou une occupation transitoire qui ouvre des possibilités de développement ou de promotion. On observe également de nettes différences pour ce qui est de la satisfaction professionnelle: les diplômés dont l'activité ne correspond pas à la formation sont moins satisfaits de leurs possibilités de promotion, de leur revenu et de leur niveau de responsabilité que leurs pairs occupant des postes adéquats. L'analyse permet donc de conclure que les diplômés du degré tertiaire exerçant une activité inadéquate ne voient pas leur emploi comme une situation souhaitable à long terme.

Annexe

A.1 Méthodes et définitions

A.1.1 Données

L'Office fédéral de la statistique réalise une enquête sur les diplômés des hautes écoles et une autre sur ceux ayant achevé une formation professionnelle supérieure. Il a veillé à concevoir l'enquête sur la formation professionnelle supérieure (eHBB) de manière à obtenir des résultats comparables à ceux de l'enquête sur les diplômés des hautes écoles (EHA), qu'il mène depuis plus longtemps. Ce souci d'harmonisation a notamment porté sur le moment de l'enquête (une année environ après la fin de la formation), sur ses modalités (questionnaire en ligne) ainsi que sur la méthode de pondération (qui prend en compte les non-réponses). Il a aussi doté les deux enquêtes de questionnaires aux structures très semblables, en particulier pour ce qui est du relevé des données concernant l'activité exercée un an après l'obtention du titre.

Pour la présente publication, un jeu de données a été constitué à l'aide des données des premières enquêtes auprès des diplômés des hautes écoles et des personnes ayant achevé une formation professionnelle supérieure. Il ne contient que des variables qui sont relevées de la même manière (sur l'activité exercée au moment de l'enquête, par exemple) ou proviennent de registres (domaines de formation, par exemple). Des

imputations ont été effectuées pour des variables clés dans l'EHA et les observations affichant des valeurs non valables ont été supprimées dans l'eHBB. Afin d'évaluer les possibles effets de cette manière de procéder, on a examiné les taux de réponse de chaque variable (cf. TA1). Dans l'EHA, les taux d'imputation se situent entre 3% et 4% pour les variables utilisées pour le calcul de l'adéquation. Quant au taux de non-réponse dans l'eHBB, il est inférieur à 2%. On peut donc estimer que l'imprécision résultant des non-réponses est faible.

A.1.2 Définitions

Inadéquation entre la formation et l'emploi

L'indicateur «inadéquation entre la formation et l'emploi» est calculé sur la base de deux questions de l'enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles (EHA) et de l'enquête sur la formation professionnelle supérieure (eHBB). Il reflète l'auto-évaluation des participants à l'enquête.

Formation du degré tertiaire requise pour l'emploi actuel

Les questions suivantes, tirées de l'enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles (EHA) et de l'enquête sur la formation professionnelle supérieure (eHBB), ont été utilisées:

EHA: Un diplôme d'une haute école était-il exigé par votre employeur actuel pour votre activité?

- 1 Oui
- 2 Non

eHBB: Afin d'obtenir votre emploi actuel était-il nécessaire d'obtenir votre titre?

- 1 Oui, il était spécifiquement demandé d'avoir obtenu ce titre pour être engagé/e dans mon poste actuel.
- 2 Non, mais il était demandé d'avoir obtenu un Brevet fédéral, un diplôme fédéral ou un titre d'une école supérieure.
- 3 Non, mais il était demandé d'avoir obtenu un titre d'une université, HES, HEP ou EPF.
- 4 Non, aucun de ces titres n'était spécifiquement requis.

L'emploi rémunéré correspond aux qualifications professionnelles acquises pendant la formation

Les questions suivantes ont été utilisées:

EHA: Dans quelle mesure votre activité rémunérée actuelle correspond-elle à votre formation?

Catégorie de réponse: Du point de vue des qualifications acquises au cours de vos études.

La question a été évaluée sur une échelle de 1 («Pas du tout») à 5 («Dans une très large mesure»).

Imputations et non-réponse

Diplômés du degré tertiaire¹ 2018

TA1

Relevé des diplômés des hautes écoles (EHA)

	Total	Valeurs valables		Imputations	
		N	%	N	%
Diplôme d'une haute école/du degré tertiaire requis?					
Total	15 153	14 664	96,77	489	3,23
Oui	12 359	11 958	96,76	401	3,24
Non	2 794	2 706	96,85	88	3,15
L'activité professionnelle correspond-elle aux qualifications acquises au cours de la formation?					
Total	15 153	14 576	96,19	577	3,81
Oui	13 098	12 597	96,17	501	3,83
Non	2 055	1 979	96,3	76	3,7

Relevé des diplômés de la formation professionnelle supérieure (eHBB)

	Total	Valeurs valables		Non-réponse	
		N	%	N	%
Diplôme d'une haute école/du degré tertiaire requis?					
	12 500	12 495	99,96	5	0,04
L'activité professionnelle correspond-elle aux qualifications acquises au cours de la formation?					
	12 500	12 286	98,29	214	1,71

¹ À l'exclusion des diplômés qui vivent ou travaillent à l'étranger et des indépendants, ainsi que des diplômés avec un bachelor HEU, un doctorat HEU ou un master HES.

eHBB: Dans quelle mesure votre activité rémunérée actuelle correspond-elle à votre formation?

Catégorie de réponse: Du point de vue des qualifications acquises durant votre formation.

La question a été évaluée sur une échelle de 1 («Pas du tout») à 5 («Dans une très large mesure»).

Définition: L'emploi rémunéré est considéré comme inadéquat lorsque

- aucune formation du degré tertiaire n'a été exigée (EHA: «Non»; eHBB: «Non, aucun de ces titres n'était spécifiquement requis») et
- elle ne correspond pas aux qualifications acquises au cours de la formation (EHA et eHBB: codes 1 – «pas du tout» et 2).

Début de l'activité actuelle/entrée dans l'entreprise

Le début de l'activité actuelle/l'entrée dans l'entreprise est construit à partir de diverses informations provenant des enquêtes.

EHA: La question porte sur l'ancienneté de la personne dans son activité actuelle.

eHBB: La question porte sur l'ancienneté de la personne dans son entreprise actuelle (indépendamment de sa fonction ou de son poste).

Les informations du questionnaire sont comparées à la date de l'examen (registre) et le moment de l'entrée dans l'emploi/l'entreprise basé sur la définition suivante:

- «après la fin des études»: la date du début de l'activité actuelle/de l'entrée dans l'entreprise au moins 3 mois après l'obtention du diplôme.
- «à la fin des études»: la date du début de l'activité actuelle/de l'entrée dans l'entreprise se situe entre 3 mois avant et 3 mois après l'obtention du diplôme.
- «avant la fin des études (ancienneté < 3 ans)»: la date du début de l'activité actuelle/de l'entrée dans l'entreprise se situe plus de 3 mois avant l'obtention du diplôme avec moins de 3 ans d'ancienneté.
- «avant la fin des études (ancienneté ≥ 3 ans)»: la date du début de l'activité actuelle/de l'entrée dans l'entreprise se situe plus de 3 mois avant l'obtention du diplôme avec 3 ans et plus d'ancienneté.

A.1.3 Modèles logistiques

Nous recourons principalement au modèle de régression logistique binomiale où la probabilité d'inadéquation par rapport à celle d'adéquation entre la formation et l'emploi est analysée en fonction des dimensions sous étude ainsi que des variables de contrôle habituellement utilisées dans la littérature (Hartog, 2000; Leuven et Oosterbeek, 2011) telles que le sexe, l'âge (et l'âge au carré), la nationalité, la région linguistique et le canton de résidence.

Le modèle estimé inclut toujours le type de diplôme, le domaine de formation, la date de l'activité actuelle et le taux de places vacantes en plus des variables de contrôle énumérées ci-dessus. Les résultats complets de cette analyse sont présentés dans la table TA 4 de l'annexe. Des analyses supplémentaires ont été effectuées, où la nomenclature générale des activités économiques (NOGA) a été ajoutée dans les modèles de régression. Ces analyses produisent qualitativement les mêmes résultats que ceux présentés dans ce chapitre.

Tous les résultats s'appuient sur les effets marginaux moyens et les intervalles de confiance à 95% pour chaque facteur étudié. Les effets marginaux moyens correspondent à la variation (en points de pourcentage) de la probabilité d'être en situation d'inadéquation ou la probabilité d'être satisfait. Pour être plus précis, ces effets représentent la différence en termes de probabilités prédites par le modèle de régression logistique entre la catégorie en question d'une variable donnée et la catégorie de référence de cette même variable.

A.2 Tableaux d'annexe

Description de la population étudiée en fonction de divers facteurs

Diplômés du degré tertiaire¹ 2018

TA 2

	Master HEU		Bachelor HES		Diplômes d'enseignement HEP		Diplômes ES		Brevet fédéraux (BF)		Diplômes fédéraux (DF)		Total	
	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-
Classe d'âge														
Jusqu'à 25 ans	12,5	0,5	29,4	0,8	29,8	1,0	27,5	1,0	12,1	0,6	0,6	0,3	19,3	0,3
26 à 30 ans	74,4	0,7	54,2	0,8	33,3	1,0	44,8	1,1	37,5	0,8	29,5	1,7	49,6	0,4
31 à 35 ans	9,0	0,5	10,3	0,5	13,5	0,8	15,8	0,8	20,2	0,6	30,4	1,6	14,8	0,3
36 à 40 ans	2,1	0,2	3,3	0,3	6,2	0,5	5,7	0,5	11,7	0,5	15,9	1,2	6,6	0,2
Plus de 40 ans	1,9	0,2	2,8	0,3	17,1	0,8	6,2	0,4	18,5	0,5	23,6	1,3	9,8	0,2
Part des femmes	51,5	0,8	51,7	0,8	75,1	1,0	51,2	1,1	39,4	0,8	21,9	1,4	49,2	0,4
Nationalité														
Suisse	78,5	0,8	90,9	0,5	91,7	0,7	91,6	0,6	91,4	0,4	92,6	0,9	88,5	0,3
UE, AELE	15,0	0,7	7,2	0,5	7,4	0,6	6,2	0,5	7,1	0,4	6,7	0,8	8,8	0,2
États tiers	6,4	0,5	1,9	0,3	0,9	0,2	2,2	0,3	1,5	0,2	0,7	0,3	2,7	0,1
Domaine de formation														
Éducation	4,8	0,3	0,5	0,1	100,0	0,0	0,2	0,1	4,0	0,3	0,6	0,2	12,2	0,2
Lettres et arts	8,8	0,4	5,9	0,5	0,0	0,0	2,2	0,3	0,4	0,1	0,5	0,2	3,6	0,2
Sciences sociales, journalisme et information	15,7	0,6	2,3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	4,1	0,1
Commerce administration et droit	27,0	0,8	25,2	0,8	0,0	0,0	16,6	0,8	48,0	0,8	47,0	1,7	28,8	0,4
Sciences naturelles, mathématiques et statistiques	13,7	0,5	2,9	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,1	0,0	0,0	3,8	0,1
Technologie de l'information et de la communication	2,6	0,3	4,5	0,3	0,0	0,0	6,7	0,5	1,3	0,2	2,2	0,5	3,0	0,1
Ingénierie, industries de transformation et construction	13,2	0,5	21,9	0,7	0,0	0,0	24,5	1,0	19,5	0,7	26,2	1,6	17,8	0,3
Agriculture, sylviculture, halieutique et sciences vétérinaires	1,1	0,2	1,0	0,2	0,0	0,0	0,7	0,2	2,7	0,3	4,1	0,8	1,5	0,1
Santé et protection sociale	11,8	0,5	32,3	0,8	0,0	0,0	41,2	1,1	5,8	0,3	5,4	0,7	17,6	0,3
Services	0,0	0,0	3,5	0,3	0,0	0,0	7,7	0,6	17,9	0,6	13,9	1,1	7,4	0,2
Inconnu ou non spécifié	1,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0
Début de l'activité actuelle/Entrée dans l'entreprise														
Après la fin des études	59,1	0,8	43,4	0,8	24,5	0,9	27,2	1,0	18,9	0,6	17,7	1,3	34,7	0,4
À la fin des études	27,3	0,7	37,6	0,8	39,8	1,0	23,1	0,9	8,2	0,5	4,4	0,7	23,6	0,3
Avant la fin des études – ancienneté < 3 ans	8,2	0,5	8,5	0,5	11,4	0,7	9,4	0,6	12,4	0,5	8,9	1,0	9,9	0,2
Avant la fin des études – ancienneté ≥ 3 ans	5,4	0,4	10,5	0,5	24,4	0,9	40,3	1,1	60,5	0,8	69,0	1,6	31,8	0,4

¹ À l'exclusion des diplômés qui vivent ou travaillent à l'étranger et des indépendants, ainsi que des diplômés avec un bachelor HEU, un doctorat HEU ou un master HES.

Source: OFS – Premières enquêtes auprès des diplômés des hautes écoles et des diplômés de la formation professionnelle supérieure, 2019

© OFS 2022

Inadéquation en fonction de différents facteurs

Diplômés du degré tertiaire¹ 2018

TA3

	Master HEU		Bachelor HES		Diplômes d'enseignement HEP		Diplômes ES		Brevet fédéraux (BF)		Diplômes fédéraux (DF)		Total	
	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-
Total	5,9	0,4	9,0	0,5	1,4	0,2	7,9	0,6	10,4	0,5	6,9	0,9	7,6	0,2
Genre														
Homme	5,4	0,5	8,4	0,7	1,4	0,6	10,0	1,0	9,7	0,6	6,8	1,0	7,9	0,3
Femme	6,3	0,5	9,5	0,7	1,4	0,3	5,9	0,7	11,5	0,8	7,3	1,9	7,3	0,3
Classe d'âge														
Jusqu'à 25 ans	4,1	0,9	8,8	1,0	1,6	0,5	5,1	1,0	11,1	1,6	**	**	6,5	0,5
26 à 30 ans	5,5	0,4	8,8	0,7	1,6	0,5	9,0	1,0	9,9	0,9	5,6	1,6	7,3	0,3
31 à 35 ans	8,4	1,5	10,4	1,6	1,2	0,6	9,4	1,6	10,9	1,1	5,5	1,4	8,8	0,6
36 à 40 ans	9,8	3,4	8,9	2,7	1,5	1,0	7,0	2,2	9,2	1,3	7,6	2,2	8,0	0,8
Plus de 40 ans	16,4	4,7	9,1	3,0	0,7	0,4	9,5	2,1	11,3	0,9	9,8	1,7	9,2	0,6
Nationalité														
Suisse	6,0	0,4	9,0	0,5	1,4	0,3	8,1	0,6	10,4	0,5	7,0	0,9	7,7	0,2
UE, AELE	4,7	1,0	7,8	2,0	1,4	1,0	5,4	2,0	11,5	1,8	6,2	2,9	6,5	0,7
États tiers	7,5	2,0	9,1	3,8	0,0	0,0	8,9	4,2	8,5	3,6	**	**	7,8	1,4
Domaine de formation														
Éducation	5,6	1,6	**	**	1,4	0,2	**	**	7,4	1,8	**	**	2,5	0,3
Lettres et arts	15,8	1,9	24,4	3,6	.	.	24,6	6,6	43,5	11,3	**	**	20,1	1,7
Sciences sociales, journalisme et information	8,7	1,1	14,9	4,0	**	**	9,4	1,1
Commerce administration et droit	4,6	0,7	13,1	1,2	.	.	13,9	1,9	12,2	0,7	6,9	1,2	10,4	0,5
Sciences naturelles, mathématiques et statistiques	5,5	0,9	17,1	3,2	0,0	0,0	.	.	7,1	0,9
Technologie de l'information et de la communication	3,2	1,6	6,5	1,8	.	.	11,0	2,6	15,0	5,2	13,0	7,6	8,7	1,3
Ingénierie, industries de transformation et construction	3,4	0,7	5,4	0,8	.	.	11,1	1,4	8,6	1,0	4,6	1,4	7,2	0,5
Agriculture, sylviculture, halieutique et sciences vétérinaires	4,5	2,4	8,8	4,7	.	.	7,2	7,0	11,6	3,7	12,7	6,8	9,7	2,2
Santé et protection sociale	1,0	0,4	4,1	0,5	.	.	1,8	0,4	9,5	1,8	5,5	2,5	3,2	0,3
Services	.	.	10,8	3,1	.	.	10,5	2,5	7,5	1,0	9,9	2,7	8,6	0,9
Inconnu ou non spécifié	11,7	5,4	11,7	5,4
Début de l'activité actuelle/Entrée dans l'entreprise														
Après la fin des études	4,8	0,4	9,7	0,8	2,1	0,6	8,7	1,2	11,4	1,2	6,6	2,0	7,3	0,4
À la fin des études	3,1	0,5	4,7	0,6	0,5	0,2	3,8	0,9	9,1	1,6	8,0	4,3	3,9	0,3
Avant la fin des études – ancienneté < 3 ans	10,2	1,9	8,8	1,7	1,5	0,8	9,1	2,1	9,1	1,3	4,2	2,4	8,2	0,7
Avant la fin des études – ancienneté ≥ 3 ans	23,3	3,0	21,1	2,2	2,2	0,6	9,3	1,0	10,5	0,6	7,3	1,0	10,5	0,4

¹ À l'exclusion des diplômés qui vivent ou travaillent à l'étranger et des indépendants, ainsi que des diplômés avec un bachelor HEU, un doctorat HEU ou un master HES.

. Aucune observation disponible

** Nombre d'observations < 25

Source: OFS – Premières enquêtes auprès des diplômés des hautes écoles et des diplômés de la formation professionnelle supérieure, 2019

© OFS 2022

Résultats complets du modèle de régression pour la probabilité d'inadéquation

Diplômés/es du degré tertiaire¹ 2018, effets marginaux moyens en points de pourcentage

TA4

	Effets marginaux moyens			Probabilités prédites moyennes		
	Points de pourcentage	Intervalle de confiance de 95%		En %	Intervalle de confiance de 95%	
Type de diplôme						
Master HEU (catégorie de référence)	0,0			4,9	4,2	5,5
Bachelor HES	6,0	4,9	7,1	10,8	9,8	11,9
Diplômes d'enseignement HEP	-3,0	-4,0	-2,0	1,8	1,1	2,6
Diplômes ES	5,4	4,0	6,8	10,3	9,1	11,5
Brevets fédéraux (BF)	4,1	2,9	5,2	8,9	8,1	9,7
Diplômes fédéraux (DF)	1,0	-0,4	2,4	5,8	4,6	7,0
Domaine de formation						
Éducation	-2,8	-4,8	-0,9	6,4	4,6	8,3
Lettres et arts	11,4	8,6	14,2	20,7	17,9	23,4
Sciences sociales, journalisme et information	4,4	1,8	7,0	13,7	11,2	16,2
Commerce administration et droit (catégorie de référence)	0,0			9,3	8,6	9,9
Sciences naturelles, mathématiques et statistiques	1,7	-0,7	4,1	11,0	8,7	13,3
Technologie de l'information et de la communication	-1,8	-3,7	0,1	7,5	5,7	9,2
Ingénierie, industries de transformation et construction	-2,6	-3,6	-1,6	6,6	5,9	7,3
Agriculture, sylviculture, halieutique et sciences vétérinaires	-0,3	-3,3	2,6	8,9	6,1	11,8
Santé et protection sociale	-6,6	-7,4	-5,8	2,7	2,2	3,1
Services	-2,1	-3,4	-0,8	7,1	6,0	8,3
Inconnu ou non spécifié	8,5	-1,7	18,8	17,8	7,6	28,0
Taux de places vacantes dans la grande région du lieu de travail	-2,8	-5,1	-0,4			
Début de l'activité actuelle/Entrée dans l'entreprise						
Après la fin des études (catégorie de référence)	0,0			7,1	6,5	7,7
À la fin des études	-2,5	-3,3	-1,8	4,6	4,0	5,1
Avant la fin des études – ancienneté < 3 ans	0,9	-0,3	2,1	8,0	6,9	9,0
Avant la fin des études – ancienneté ≥ 3 ans	2,7	1,6	3,7	9,8	9,0	10,5
Genre						
Homme (catégorie de référence)	0,0			7,2	6,8	7,7
Femme	0,8	0,1	1,6	8,1	7,5	8,6
Âge						
	0,0	0,0	0,1			
Nationalité						
Suisse (catégorie de référence)	0,0			7,7	7,3	8,0
UE, AELE	-1,0	-2,1	0,1	6,6	5,6	7,7
Etats tiers	0,5	-1,6	2,7	8,2	6,1	10,3
Région linguistique						
Allemand (catégorie de référence)	0,0			7,0	6,5	7,6
Français	2,2	-0,5	4,9	9,2	6,9	11,5
Italien	5,4	-6,5	17,3	12,4	0,6	24,2
Romanche	-2,3	-7,7	3,2	4,8	-0,7	10,2

Source: OFS – Première enquête auprès des diplômés des hautes écoles et des diplômés de la formation professionnelle supérieure, 2019

© OFS 2022

Résultats complets du modèle de régression pour la probabilité d'inadéquation (suite)

Diplômés/es du degré tertiaire¹ 2018, effets marginaux moyens en points de pourcentage

TA4

	Effets marginaux moyens			Probabilités prédites moyennes		
	Points de pourcentage	Intervalle de confiance de 95%		En %	Intervalle de confiance de 95%	
Canton de domicile						
ZH (catégorie de référence)	0,0			8,4	7,0	9,8
AG	-0,2	-1,9	1,6	8,3	7,1	9,5
AI	0,5	-1,3	2,3	8,9	7,3	10,5
AR	-5,2	-8,5	-1,8	3,3	0,1	6,4
BE	-1,9	-4,4	0,5	6,5	4,2	8,8
BL	-2,1	-6,2	2,0	6,3	2,4	10,3
BS	0,4	-4,3	5,0	8,8	4,2	13,4
FR	2,5	-3,9	8,8	10,9	4,6	17,2
GE	-1,1	-3,8	1,5	7,3	4,7	9,9
GL	-2,3	-4,9	0,4	6,1	4,3	8,0
GR	0,4	-1,9	2,8	8,8	6,7	11,0
JU	0,6	-2,1	3,2	9,0	6,3	11,6
LU	-0,9	-3,1	1,3	7,6	5,4	9,7
NE	-0,6	-4,5	3,3	7,8	3,9	11,7
NW	-1,3	-5,4	2,8	7,1	3,1	11,1
OW	-1,8	-8,1	4,5	6,6	0,4	12,9
SG	-0,8	-2,5	0,9	7,6	6,1	9,2
SH	-0,6	-3,3	2,2	7,9	5,3	10,4
SO	-0,6	-2,0	0,9	7,9	6,4	9,3
SZ	-1,0	-3,0	1,1	7,5	5,5	9,4
TG	-4,5	-9,3	0,2	3,9	-0,3	8,0
TI	-2,1	-5,0	0,8	6,3	4,5	8,2
UR	-1,0	-4,0	2,0	7,4	5,3	9,5
VD	-1,3	-4,8	2,1	7,1	4,3	9,9
VS	-0,5	-3,9	2,9	8,0	5,5	10,4
ZG	-1,0	-5,2	3,3	7,5	3,8	11,1
N	27 312					

¹ À l'exclusion des diplômés qui vivent ou travaillent à l'étranger et des indépendants, ainsi que des diplômés avec un bachelor HEU, un doctorat HEU ou un master HES.

Notes: Calcul à partir du modèle logistique binomial, avec les variables explicatives suivantes: le genre, l'âge et son carré, la nationalité, la région linguistique, le canton de résidence et, comme variables d'intérêt, le type de diplôme (la référence est «Master HEU») et le domaine de formation (la référence est «commerce, administration et droit»), le taux de places vacantes et le début de l'activité actuelle/l'entrée dans l'entreprise (la référence est «après la fin des études»). Les effets marginaux moyens ainsi que les probabilités prédites moyennes sont calculés avec leurs intervalles de confiance à 95%.

Source: OFS – Première enquête auprès des diplômés des hautes écoles et des diplômés de la formation professionnelle supérieure, 2019

© OFS 2022

Résultats complets du modèle de régression avec interaction entre le début de l'activité actuelle/entrée dans l'entreprise et le type d'examen pour la probabilité d'inadéquation

Diplômés/es du degré tertiaire¹ 2018, effets marginaux moyens en points de pourcentage

TA5

	Effets marginaux moyens			Probabilités prédites moyennes		
	Points de pourcentage	Intervalle de confiance de 95%		En %	Intervalle de confiance de 95%	
Début de l'activité actuelle/Entrée dans l'entreprise						
Après la fin des études (catégorie de référence)						
<i>Type de diplôme</i>						
Master HEU	0,0			3,6	3,0	4,1
Bachelor HES	0,0			9,5	8,2	10,7
Diplômes d'enseignement HEP	0,0			2,7	1,2	4,1
Diplômes ES	0,0			11,6	9,3	13,8
Brevets fédéraux (BF)	0,0			11,4	9,6	13,2
Diplômes fédéraux (DF)	0,0			6,4	3,3	9,4
À la fin des études						
<i>Type de diplôme</i>						
Master HEU	-1,2	-2,0	-0,4	2,4	1,7	3,0
Bachelor HES	-3,7	-5,3	-2,0	5,8	4,6	6,9
Diplômes d'enseignement HEP	-2,0	-3,5	-0,5	0,6	0,1	1,2
Diplômes ES	-4,8	-7,9	-1,7	6,8	4,5	9,0
Brevets fédéraux (BF)	-2,1	-5,0	0,9	9,3	6,9	11,8
Diplômes fédéraux (DF)	1,5	-5,7	8,6	7,8	1,4	14,3
Avant la fin des études – ancienneté < 3 ans						
<i>Type de diplôme</i>						
Master HEU	3,8	1,7	5,8	7,4	5,3	9,4
Bachelor HES	0,3	-2,7	3,4	9,8	7,0	12,6
Diplômes d'enseignement HEP	-0,7	-2,8	1,5	2,0	0,2	3,8
Diplômes ES	-1,2	-5,1	2,7	10,3	7,0	13,7
Brevets fédéraux (BF)	-2,2	-4,8	0,4	9,2	7,2	11,2
Diplômes fédéraux (DF)	-2,1	-6,8	2,7	4,3	0,6	7,9
Avant la fin des études – ancienneté ≥ 3 ans						
<i>Type de diplôme</i>						
Master HEU	11,1	7,8	14,4	14,7	11,4	17,9
Bachelor HES	11,2	7,6	14,7	20,6	17,3	24,0
Diplômes d'enseignement HEP	-0,1	-1,9	1,8	2,6	1,2	4,1
Diplômes ES	0,5	-2,3	3,2	12,0	10,2	13,9
Brevets fédéraux (BF)	-1,0	-3,0	0,9	10,4	9,3	11,5
Diplômes fédéraux (DF)	1,2	-2,3	4,7	7,6	5,8	9,3
N	27 312					

¹ À l'exclusion des diplômés qui vivent ou travaillent à l'étranger et des indépendants, ainsi que des diplômés avec un bachelor HEU, un doctorat HEU ou un master HES.

Notes: Calcul à partir du modèle logistique binomial, avec le début de l'activité actuelle/l'entrée dans l'entreprise interagissant avec le type de diplôme, et les variables explicatives suivantes: le genre, l'âge et son carré, la nationalité, la région linguistique, le canton de résidence, le domaine de formation et le taux de places vacantes. La référence pour le début de l'activité actuelle/l'entrée dans l'entreprise est «Après la fin des études». Les effets marginaux moyens ainsi que les probabilités prédites moyennes sont calculés avec leurs intervalles de confiance à 95%.

Source: OFS – Première enquête auprès des diplômés des hautes écoles et des diplômés de la formation professionnelle supérieure, 2019

© OFS 2022

Bibliographie

- Allen, J., van der Velden, R. (2001): Educational Mismatches versus Skill Mismatches: Effects on Wages, Job Satisfaction, and On-the-Job Search. *Oxford Economic Papers*, 53(3), 434-52.
- Béduwé, C., Giret, J. F. (2011): Mismatch of vocational graduates: What penalty on French labour market? *Journal of Vocational Behavior*, 78(1), 68-79.
- Bock-Schappelwein, J. (2015): Zusammenhänge zwischen formaler Überqualifikation, Gesundheitszustand und Arbeitszufriedenheit. In: *Magazin erwachsenenbildung.at. Das Fachmedium für Forschung, Praxis und Diskurs. Ausgabe 24, 2015. Wien.*
- Caroleo, F. E., Pastore, F. (2018): Overeducation at a glance. Determinants and wage effects of the educational mismatch based on AlmaLaurea data. *Social Indicators Research*, 137(3), 999-1032.
- Diem, A., Wolter, S. C. (2014): Overeducation among Swiss university graduates: determinants and consequences. *Journal for Labour Market Research*, 47(4), 313-328.
- Diem, A. (2015): Overeducation among graduates from universities of applied sciences: Determinants and consequences. *Journal of Economic & Financial Studies*, 3(02), 63-77.
- Hartog, J. (2000): Over-education and earnings: where are we, where should we go? *Economics of Education Review*, 19(2), 131-147.
- Kerler, M., Steiner, K. (2018): Mismatch am Arbeitsmarkt. Indikatoren. *Arbeitsmarktservice Österreich (Hg.), Wien*
- Krugman, P. (2019): Globalization: What Did We Miss? In: *Meeting Globalization's Challenges: Policies to Make Trade Work for All. Princeton University Press, p. 113.*
- Leuven, E., Oosterbeek, H. (2011): Overeducation and mismatch in the labor market. *Handbook of the Economics of Education*, 4, 283-326.
- McGuinness, S., Sloane, P. J. (2011): Labour market mismatch among UK graduates: An analyses using REFLEX data. In: *Economics of Education Review*, 30(1), 130-145.
- Mortensen, Dale T. (1987). Job search and labor market analysis, *Handbook of Labor Economics*, 2, 849-919.
- OECD (2018): *Education at a Glance 2018: OECD Indicators*, OECD Publishing, Paris.
- OFS (2009): *Les personnes diplômées de la formation professionnelle supérieure sur le marché du travail.*
- OFS (2020): *Conditions de formation des candidats aux examens de la formation professionnelle supérieure. Résultats de l'enquête sur la formation professionnelle supérieure 2019.*
- Pecoraro, M. (2014). Is There Still a Wage Penalty for Being Overeducated But Well matched in Skills? A Panel Data Analysis of a Swiss Graduate Cohort. *Labour*, 28(3), 309-337.
- Schettkatt, R. (2002): *Bildung und Wirtschaftswachstum. In: Mitteilungen aus der Arbeitsmarkt- und Berufsforschung. 35. Jg., Heft 4*
- SECO (2016): *Pénurie de main-d'œuvre qualifiée en Suisse - Système d'indicateurs pour évaluer la demande en personnel qualifié.*
- Stigler, G. J. (1961). The economics of information. *Journal of Political Economy*, 69(3), 213-225.
- Summerfield, F., Theodossiou, I. (2017): The effects of macroeconomic conditions at graduation on overeducation. *Economic Inquiry*, 55(3), 1370-1387.
- Thurow, L. C. (1975). *Generating inequality. Basic books.*

Abréviations

BF	Brevet fédéral
CFC	Certificat fédéral de capacité
DF	Diplôme fédéral
EHA	Enquête auprès des diplômés des hautes écoles
eHBB	Enquête sur la formation professionnelle supérieure
ÉS	École supérieure
FPS	Formation professionnelle supérieure
HEP	Haute école pédagogique
HES	Haute école spécialisée
HEU	Haute école universitaire
ISCED	International Standard Classification of Education (Classification internationale type de l'éducation)
OFS	Office fédéral de la statistique

Programme des publications de l'OFS

En tant que service statistique central de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public. Il utilise plusieurs moyens et canaux pour diffuser ses informations statistiques par thème.

Les domaines statistiques

- 00 Bases statistiques et généralités
- 01 Population
- 02 Espace et environnement
- 03 Travail et rémunération
- 04 Économie nationale
- 05 Prix
- 06 Industrie et services
- 07 Agriculture et sylviculture
- 08 Énergie
- 09 Construction et logement
- 10 Tourisme
- 11 Mobilité et transports
- 12 Monnaie, banques, assurances
- 13 Sécurité sociale
- 14 Santé
- 15 Éducation et science
- 16 Culture, médias, société de l'information, sport
- 17 Politique
- 18 Administration et finances publiques
- 19 Criminalité et droit pénal
- 20 Situation économique et sociale de la population
- 21 Développement durable, disparités régionales et internationales

Les principales publications générales

L'Annuaire statistique de la Suisse



L'Annuaire statistique de la Suisse de l'OFS constitue depuis 1891 l'ouvrage de référence de la statistique suisse. Il englobe les principaux résultats statistiques concernant la population, la société, l'État, l'économie et l'environnement de la Suisse.

Le Mémento statistique de la Suisse



Le mémento statistique résume de manière concise et attrayante les principaux chiffres de l'année. Cette publication gratuite de 52 pages au format A6/5 est disponible en cinq langues (français, allemand, italien, romanche et anglais).

Le site Internet de l'OFS: www.statistique.ch

Le portail «Statistique suisse» est un outil moderne et attrayant vous permettant d'accéder aux informations statistiques actuelles. Nous attirons ci-après votre attention sur les offres les plus prisées.

La banque de données des publications pour des informations détaillées

Presque tous les documents publiés par l'OFS sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Statistique suisse (www.statistique.ch). Pour obtenir des publications imprimées, vous pouvez passer commande par téléphone (058 463 60 60) ou par e-mail (order@bfs.admin.ch).
www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Catalogues et banques de données → Publications

Vous souhaitez être parmi les premiers informés?



Abonnez-vous à un Newsmail et vous recevrez par e-mail des informations sur les résultats les plus récents et les activités actuelles concernant le thème de votre choix.
www.news-stat.admin.ch

STAT-TAB: la banque de données statistiques interactive



La banque de données statistiques interactive vous permet d'accéder simplement aux résultats statistiques dont vous avez besoin et de les télécharger dans différents formats.
www.stattab.bfs.admin.ch

Statatlas Suisse: la banque de données régionale avec ses cartes interactives



L'atlas statistique de la Suisse, qui compte plus de 4500 cartes, est un outil moderne donnant une vue d'ensemble des thématiques régionales traitées en Suisse dans les différents domaines de la statistique publique.
www.statatlas-suisse.admin.ch

Pour plus d'informations

Centre d'information statistique

058 463 60 11, info@bfs.admin.ch

La présente publication s'intéresse à l'inadéquation entre la formation et l'emploi exercé environ un an après l'obtention du diplôme du degré tertiaire. Elle présente des résultats pour les diplômés ayant obtenu leur titre en 2018, en se basant sur les résultats de l'enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles et de l'enquête sur la formation professionnelle supérieure.

En ligne

www.statistique.ch

Imprimés

www.statistique.ch

Office fédéral de la statistique

CH-2010 Neuchâtel

order@bfs.admin.ch

tél. 058 463 60 60

Numéro OFS

2179-1800

ISBN

978-3-303-15687-2

La statistique www.la-statistique-compte.ch
compte pour vous.